



الجمعية المغربية للدراسات وألأ بحاث حول الهجرة
L'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations



جامعة محمد الخامس - الرباط
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
أكادال

Université Mohammed V- Rabat
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Agdal

برنامج

الندوة الدولية

مدونة الأسرة في المهجر: « أي تقييم
لعشر سنوات من التطبيق القضائي؟ »

Programme

COLLOQUE INTERNATIONAL

LE CODE DE LA FAMILLE EN MIGRATION :
QUELLE EVALUATION APRES 10 ANS
DE PRATIQUES JUDICIAIRES ?

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidents
à l'Étranger et des Affaires de la Migration



الملكة المغربية
الملكة المغربية بالمراسم
بالخارج وتسيول الهجرة

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME,
DE LA JEUNESSE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



الوزارة المغربية
وزارة التضامن والتنمية
والأسرة والعمل الاجتماعي

الجمعية المغربية
للدراسات والبحوث
ccme
مركز الدراسات والبحوث
القانونية والاقتصادية والاجتماعية
UNIVERSITÉ MOHAMMED V- RABAT



Wallonie - Bruxelles
International.be
Délegation Québec

Vendredi 28 novembre 2014

8h-9h Inscription des participants et des participantes

9h-10h Ouverture des travaux du colloque

Président de la séance d'ouverture : Pr. Mohamed Khachani, Secrétaire Général de l'AMERM

Allocution de bienvenue : Pr. Houria Alami M'Chichi, Présidente AMERM.

Allocutions d'ouverture

- Mr. le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales.
- Mme la Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
- Mr. Le Ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration
- Mr. le Président du Conseil de la Communauté des Marocains à l'Etranger
- Mr. Le Président Délégué de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger

Rapport introductif : Pr. Malika Benradi, membre du bureau de l'AMERM

10h-10h30 Pause café

Axe I : les innovations du code de la famille par rapport aux droits familiaux des familles marocaines immigrées.

Présidente de la séance 1 : Pr. Aicha Belarbi, enseignante - chercheuse, Université Mohammed V Rabat

10h-30 – 10h50

Zhour Al Horr : Avocate, membre de la commission royale de révision du code du statut personnel

« *La situation juridique de la famille immigrée dans le code de la famille* » (en arabe).

10h50-11h10

Ounnir Abdellah : Pr. Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tanger

Cécile Corso : Pr. Université Lyon III - France

« Le rôle des conflits de lois dans l'évolution des systèmes juridiques internes : le cas franco-marocain ».

11h10 – 11h30

Jamila Ouhida : Professeure de l'enseignement supérieur - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi - Rabat

« *La situation des familles marocaines immigrées en Europe depuis l'entrée en vigueur du code de la famille en 2004* » (en arabe).

11h30-13h Débat

13h -14h30 Pause déjeuner

Président de la séance 2 : Pr. Farid El Bacha, chef du département de droit privé - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agdal - Rabat

15h-15h20

Nouri Rupert : Chercheur CEDREF -Université Paris Diderot - France

« *L'accueil du code de la famille par les femmes françaises d'origine marocaine, nées et divorcées en Île-de-France* »

15h20 – 15h40

Jean Sagot-Duvaouroux : Maître de conférences en droit privé, Université Bordeaux - France

« Le Code de la famille marocain à l'épreuve de l'ordre public international français »

15h40-16h

Malika Boulouar : Professeure - Université d'Alger - Algérie

« *La polygamie dans l'ordre juridique français* »

16h-17h Débat

17h -17h30 Pause café

Axe II Evaluation des pratiques judiciaires du code de la famille marocain en migration

Président de la séance 3 : Pr. Moulay R'Chid Abderrazak, membre du Conseil Constitutionnel

17h30-17h50

Aouatif Abida : Avocate, enseignante - Université de la Sorbonne – Paris- France

« *L'application du code de la famille marocain par le juge français* »

17h50-18h10

Ouafaa Essalahi : Professeure - Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi - Rabat

« *Le mariage et sa dissolution dans les relations franco-marocaines* »

18h10-19h10 Débat

Samedi 29 novembre 2014

Axe II Evaluation des pratiques judiciaires du code de la famille marocain en migration

Président de la séance 4 : Mr.Charles Houard, Délégué Wallonie-Bruxelles Rabat

9h - 9h20

Adil Bouhya : Juge au tribunal de 1^{ère} instance de Larache - Maroc

« *Le divorce pour discorde en droit marocain : quelles solutions pour les Marocains résidant en Europe ?* ».

9h20-9h40

Hélène Englert : Chercheure - Université de Liège Belgique

« *L'ouverture du droit belge au code marocain de la famille à l'aune des principes du droit international privé* »

9h40-10h

Caroline Apers : Juriste - Point d'Appui DIP Familial . Association pour le droit des étrangers (ADDE)

« *La vie familiale des ressortissants marocains en Belgique face aux pratiques administratives* ».

10h-11h Débat

11h-11h20 Pause café

Président de la séance 5 : Pr. Ahmed Zekri , membre du bureau de AMERM

11h20-11h40

Susan Rutten : Professeure - Université de Maastricht- Pays Bas

« 10 ans du code de la famille marocain : application, interprétation et refus par le juge néerlandais : le mariage et la filiation »

11h40-12h

Leila Jordan - Cotran : Juriste, Chercheure - Université d'Amsterdam - Pays Bas

« *Le juge néerlandais et son interprétation des dispositions du code de la famille marocain relatives au divorce et au régime matrimonial* »

12h- 12h20

Rocchini Ylenia : Chercheure DIP - Scuola Superiore Sant'Anna Pise Italie
« *Le code marocain de la famille dans la pratique judiciaire Italienne : spécificités et similitudes de l'approche italienne par rapport à la jurisprudence d'autres pays européens* »

12h20 – 13h20 : Débat

13h20- 14h30 Pause Déjeuner

Président de séance 6 : Pr. Abdeslam Ftouh, membre du bureau de l'AMERM

15h – 15h20

Rosa Parisi : Professeure Agrégée d'anthropologie - Université de Foggia-Italie
« *Se marier et se séparer en situation de migration: les couples mixtes italo-marocains et la gestion des conflits* »

15h20-15h40

Giovanna Francesca Silva : Docteure en sociologie du droit, Avocate, Ordre des avocats de Rome
« *Le code marocain de la famille et son application en Italie avant et après le règlement CE1259/2010II* ».

15h40-16h

Camilla Crea & Ioredana Tullio : Juristes, professeures de droit privé - Faculté de Droit de l'Université du Sannio, 7 PC-Marie Curie IRSES-MEDCHANGE - Italie
« *Dialogue parmi les sociétés des égaux: l'activité des cours italiennes et européennes, pour un équilibre raisonnable des valeurs* »

16h-16h20

Carmen Ruiz Sutil : Professeure de DIP - Faculté de Droit - Université de Grenade, Espagne
« *La paternité légitime dans les relations hispano-marocaines* »

16h20-16h30 Pause café

16h30 - 16h50

Nezha EL OUAFI : Députée - Chambre des Représentants Maroc
« *La problématique de la mise en œuvre pratique des dispositions du code de la famille relatives aux Marocains résidant à l'étranger* » (en arabe).

16h50- 17h10

Fatiha Daoudi : Chercheure - Institut des études politiques de Grenoble, Associée au CJB et à l'Institut Européen de Recherche sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-arabe MEDEA
« *Et si on interrogeait les règles successorales ?* ».

17h10-17h30

Malika Bouziane : Professeure - Faculté de Droit d'Alger - Algérie
« *Les règles de filiation en droit algérien et leur réception par l'ordre juridique européen* ».

17h30-18h30 Débat

18h30 - 18h45

Allocution de clôture : Pr. Houria Alami M'Chichi, Présidente AMERM.